



SYNDICAT INTERCOMMUNAL de TRANSPORT
des ELEVES du CARREFOUR BLEONE DURANCE
Immeuble Communal
04160 CHATEAU-ARNOUX

Tel : 04.92.64.09.21

3ème trimestre 2010/2011.

Renouvellement de la carte de transport scolaire : Nous vous rappelons que le trimestre est payable d'avance
Période d'encaissement : du Lundi 21 MARS 2011 au
Samedi 2 AVRIL 2011 avec la carte de l'élève sur laquelle
la PHOTO EST OBLIGATOIRE

Pendant cette période les élèves ne sont pas contrôlés

Les heures de bureau seront: 9h-12h et 13h 30-17h 30 du Lundi au Vendredi

Et les samedis 26 Mars et 2 Avril 2011 de 9h à 12h

Le bureau reprendra les horaires normaux 9h-12h 14h-17h du Lundi au Vendredi.

Les permanences dans les communes se feront en Mairie

PEYRUIS	Lundi 21 Mars	10H à 12H
LES MEES	Mardi 22 Mars	10H à 12H
MALIJAI	Mercredi 23 Mars	10H à 12H
L'ESCALE	Jeudi 24 Mars	10H à 12H
VOLONNE	Vendredi 25 Mars	10H à 11H
PEIPIN	Mardi 29 Mars	10H à 11H

Pas de tarif dégressif pour les élèves scolarisés à Digne ou Manosque

TARIF: 1 élève : 46€ 2 élèves : 77€ 3 élèves : 99€ 4 élèves et plus : 107€

Les cas particuliers seront étudiés au bureau.

Ne pas oublier la carte de **midi**, pour les élèves concernés dont le tarif est de 30€ par enfant
pour le 3^{ème} Trimestre.

Les élèves ne renouvelant pas la carte doivent la rendre avant le 1^{er} Avril 2011. Faute de quoi
le trimestre est dû.

Dès le Lundi 4 Avril les cartes non tamponnées seront relevées et à partir du
Jeudi 7 Avril 2011 les élèves seront refusés à la montée du car si le trimestre
n'est pas réglé.

Seuls les paiements par mandat ou chèque à l'ordre du Trésor Public seront acceptés. (Les paiements peuvent être envoyés par la poste, ne pas oublier de joindre la carte)

Les élèves de LES MEES utilisant la carte SCAL et PAYAN doivent apporter les deux cartes
et seul le tampon du SITE est valable.